

# ACCUEIL ET OUVERTURE DE LA RENCONTRE SUR L'HISTOIRE DE LA PMI

## HOMMAGE AU PROFESSEUR TRIDON ET À JACQUES BAUDOT

Nancy, le 14 décembre 2007 – Conseil Départemental

<p style="text-align: center;"><b>INTERVENTION DE MICHEL DINET</b> PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE</p>
---

Salutations

Mesdames, messieurs en vos noms et qualités,

Vous êtes si nombreux que je ne me risquerais pas à citer tous les représentants ici présents : professeurs, médecins, professionnels de la PMI dans la grande diversité de leurs fonctions et de leurs métiers, élus, représentants des services de l'État, des collectivités locales et d'organismes publics du département, responsables d'associations de parents, collaborateurs des services départementaux, ...

C'est avec un immense plaisir, une vraie fierté et un grand honneur qu'au nom de l'assemblée départementale, je vous accueille et vous souhaite la bienvenue dans la maison du département.

### **Sens du travail de mémoire de la PMI en Meurthe-et-Moselle.**

Depuis 2005, le département a entrepris un travail approfondi de collecte, de conservation, de valorisation et de transmission de la mémoire de la PMI en Meurthe et Moselle.

Notre démarche n'emprunte ni au repli conservateur ni à la nostalgie du passé.

Au contraire, notre volonté est de faire de ce travail historique un apport essentiel à la construction d'un service sanitaire et social moderne en faveur de l'enfant et de la famille.

C'est dans ce but que j'ai proposé en 2004 une double mission au Docteur Françoise Tarte, premier médecin à avoir dirigé le service départemental de PMI : celle de faire œuvre de mémoire - et surtout de transmission de cette mémoire - et celle de permettre la mise en perspective de cette histoire avec la réflexion sur la PMI d'aujourd'hui et de demain.

### **Remerciements et hommages.**

L'histoire singulière de la PMI en Meurthe-et-Moselle est tout autant le fruit d'éminents professeurs aux talents et à la persévérance reconnus bien au-delà de notre département, conjugués aux compétences et à l'enthousiasme des professionnels de terrain dans leur grande variété : assistantes sociales, sages-femmes, secrétaires, puéricultrices, médecins de PMI, ...

Je tiens à remercier chaleureusement ici tous ceux qui, par leurs témoignages, par leurs contributions et par leur présence aux rencontres, ont permis de reconstituer cette histoire.

### ***Hommage au professeur Tridon.***

Je veux profiter de notre rencontre pour saluer la mémoire et rendre hommage au professeur Tridon qui nous a quitté cette année.

Le professeur Tridon était parmi nous en 2005 lorsque nous nous sommes rencontrés pour la première fois dans le cadre de ce travail.

Nommé par le doyen Parisot, le professeur Tridon, occupera pendant plus de 20 ans les fonctions de directeur technique de la section d'hygiène mentale infantile de l'Office d'Hygiène Sociale.

C'est lui qui a mis en place le sectorisation de psychiatrie infanto-juvénile dans le département.

C'est lui encore qui, en lien avec les consultations du deuxième âge, a organisé les premières consultations de psychiatrie dans les centres médicaux sociaux du département - d'abord à Nancy en 1976, puis à Lunéville en 1981.

Beaucoup d'entre vous ici ce soir se souviendront de sa présence et de son attention à l'égard des personnels de PMI.

Nous retiendrons du professeur Tridon son attachement indéfectible à l'enfant, à l'enfant en difficulté tout spécialement, son écoute et le contact hors du commun qu'il savait nouer avec les parents, leur manifestant son soutien, sa bienveillance, sa compréhension et sa disponibilité.

Outre son intelligence et son savoir-faire médical, le professeur Tridon était un homme attentif à la peine et aux difficultés de chacun, ses élèves, ses collègues et ses amis.

Nous gardons de lui le souvenir d'une personnalité exceptionnelle, aimée et admirée de tous, illuminant le visage des enfants par sa simple présence.

### ***Hommage à Jacques Baudot.***

Je souhaite également rendre hommage à l'action de Jacques Baudot en faveur de la PMI et de la protection de l'enfance.

Tout au long des 10 ans de sa présidence, il a témoigné de son implication aux côtés des personnels du service de PMI du conseil général.

Au-delà de ses responsabilités politiques, la protection de l'enfance constituait pour Jacques Baudot un espace d'engagement personnel comme en témoigne la présidence de l'association « Allo Enfance Maltraitée » qu'il a exercée pendant plusieurs années.

Informé du travail historique que nous engagions, il m'avait fait part du grand intérêt qu'il accordait à cette démarche qui rejoignait un de ses vœux de voir les éléments sur l'histoire de la PMI un jour rassemblés.

### ***Présentation de la « tribune ».***

Permettez-moi de saluer la présence à cette tribune du professeur Deschamps et du professeur Manciaux dont les réflexions et les analyses avisées ont accompagné la préparation de cette rencontre.

Merci messieurs les professeurs.

Nous aurons l'occasion de vous entendre dans le débat qui suivra la projection du film-témoignage qui vous sera présenté sur la PMI d'hier et d'aujourd'hui.

Madame le docteur Françoise Tarte introduira ce film en même temps qu'elle nous présentera les documents qui composent le dossier que vous avez entre les mains.

C'est un très beau et très riche ensemble documentaire qui se trouve réuni dans ce dossier constituant ainsi une ressource précieuse pour l'avenir.

Un grand merci, madame Tarte pour la qualité de votre engagement et pour votre grande implication dans la mission que je vous ai confiée.

Et mes sincères félicitations pour avoir réussi avec tant de talent à relever le défi que représentait la réalisation de ce travail historique.

Je connais votre modestie et votre profond respect pour le travail en équipe.

Je ne saurais donc oublier d'associer à mes remerciements toutes les personnes que vous avez su mobiliser autour de ce travail : anciennes et actuelles collègues de la PMI mais également collaborateurs de la direction de la communication dont je sais que vous avez beaucoup apprécié la coopération.

Je veux bien sûr saluer le professeur Thévenin dont la rédaction de l'ouvrage « L'histoire de la protection maternelle et infantile en Meurthe-et-Moselle » a été au cœur de la démarche historique qui a été la nôtre depuis 2004.

Merci monsieur le professeur.

### **Place de cette rencontre dans la démarche historique.**

L'ensemble du travail réalisé prend tout son sens dans la mise en perspective de cette histoire avec les enjeux qui sont ceux de la PMI aujourd'hui et ceux qui se profilent dans les années à venir.

C'est cette articulation entre la PMI d'hier et celle d'aujourd'hui que je vous invite à réfléchir et à débattre ensemble ce soir, avant de vous inviter à une prochaine rencontre sur la question de la PMI demain.

C'est à vous maintenant, madame Marie-Christine Colombo, médecin départemental de PMI, de nous présenter plus concrètement la façon dont vous nous proposez, ce soir, de « fabriquer de la pensée partagée », pour reprendre votre propos lors de notre précédente rencontre.